

K

k : ancienne lettre de l'alphabet latin, correspondant au *k* grec, usitée à l'origine pour noter l'explosive gutturale sourde devant *a* (cf. *kaput*). A disparu rapidement de l'usage au profit de *c* et n'est plus conservée

que dans quelques mots où la tradition l'a maintenue: *Kaesō*, cognomen noté *K.*; *kalendae*, noté *K.* ou *Kal.*, et parfois *Karthāgō*.

kalendae : v. *calendae*.

L

labarum (-*rūs vulg.*) : bannière, étendard impérial. Attesté à partir de saint Ambroise; passé en grec byzantin sous la forme λάβρον, λάβρον. Étymologie inconnue; cf. Pisani, R. Acc. Linc., s. VI, v. 3, p. 338.

labeōnia, -ae f. : nom d'une plante, identique au *marrubium*, gr. πράσιον (Diosc. 3, 109). Dérivé de *labiūm*; cf. *labeō(n)*.

lābēs, -is f. : tache, sens physique et moral; cf. P. F. 108, 17, *macula in uestimenta dicitur, et deinde uestimenta transferunt in homines uituperatione dignos*. Dérivé : *lābēcula* (Cic.). Identité complète de forme avec *lābēs* « chute »; les dictionnaires étymologiques modernes, Bréal-Bailly, Walde, Muller, concourent, contre Curtius, à l'existence d'un seul mot qui aurait d'abord signifié « chute », puis « ce qui cause la chute » ou « ruine », puis, par affaiblissement et restriction de sens, « défaut » (sens, du reste, non attesté), et finalement « tache », au sens concret. C'est une dégradation du sens, dit le dictionnaire de Bréal et Bailly, qui peut être rapprochée de ce qui a eu lieu en français pour le verbe *abîmer*. Mais *lābēs* est employé simultanément par les mêmes auteurs dans le sens de « tache, souillure » et dans le sens de « ruine », sans qu'il y ait trace d'une évolution d'un sens vers l'autre. Dans l'esprit des Latins, il y avait là deux mots distincts et Cicéron avait conscience de ne pas employer le même terme quand il écrivait, dans le sens (physique et moral) de « chute, ruine » : ... *tantos terrae motus in Italia factos esse ut multis locis labes factae sint terraque desiderint*, Diu. 1, 35, 78; *innocentiae labes ac ruina*, Flac. 10, 24; [Verres] *labes atque perniciis prouinciae Siciliae*, Verr. 1, 1, 2; *ad illam labem atque eluuiem ciuitatis peruenire*, Dom. 20, 53; et dans le sens de « souillure » (physique et morale) : *habeo quem opponam labi illi atque caeno*, Sest. 8, 20 (cf. 11, 26); *saeculi labes atque macula*, Balb. 6, 15; *animi labes nec diuturnitate euanescere nec annibus ullis elui potest*, Leg. 2, 10, 24. On ne pourrait admettre le passage de *lābēs* « chute » à *lābēs* « souillure » qu'en supposant, sans témoignage, quelque situation spéciale — pour la langue religieuse? — où il aurait été déterminé par une conception bien définie. — *Lābēs* « chute » est plus anciennement attesté (Enn., Plt.) que *lābēs* « tache » (Cic., époque impériale). Tous deux appartiennent à la langue écrite. Voir *lābor*. Les représentants romans sont rares et de sens éloigné. M. L. 4806.

labia, -ōrum (*labiae, labeae*) n. pl. : lèvres. La forme *labia* a été de bonne heure interprétée comme un féminin singulier; d'où *labiae* et *labeae*, déjà dans Plaute (cf. *labiae*; une influence de *genae*, *mālae* est possible); v. Nonius 210, 27 sqq. Le singulier est très rare (*labium* dans Serenus ap. Non., l. 1.; *labia* avec sens technique

dans Caton, Agr. 20, 2). Même sens que *labrum*, quoique les grammairiens s'efforcent de l'en distinguer; ainsi Donat, ad Eun. II 3, 45, *labra sunt superiōra, labia inferioria*; cf. Charisius, GLK I 103, 4, *labra et labia indistincte dicuntur, et deminutio labella, non labiae, ut quidam uolunt...* *Verrius autem Flaccus six distinxit: modica esse labra, labia immodica, et inde labiones (labēnes) dici*. En réalité, *labeō* « lippu » est un surnom, comme *capitō* « qui a une grosse tête », *frontō, nāsō*, et c'est le suffixe qui lui donne son sens augmentatif; cf. gr. χειλόν. Dérivés de *labeō* : *labeōsus* (Lucr.). Sur *labeō* comme nom de poisson (le « labre »), v. Schuchardt, Zts. f. roman. Phil. 31, 641.

Labia, labiae sont archaïques et postclassiques et appartiennent sans doute à la langue parlée, comme le prouve la création de *Labeō* (en face duquel *Labrō* n'existe pas); la langue classique emploie *labra*. M. L. 4805 et 4808.

V. *labeō*.

***lāb- /lāb-** : 1^o *lābor, -eris, lapsus sum, lābi* : glisser (sens propre et figuré), chanceler, s'échapper (des mains, etc.); au sens moral « commettre une faute » (cf. *pecare, cadere*). Souvent joint à *cadere*; cf. Cic., Ph. 2, 21, 51, *labentem ac prope cadentem rem publicam fulcire*; Bru. 49, 185, *in aliqua re labi et cadere*. Ancien, classique, usuel.

2^o *lābō, -ās, -āū -ātūm, -ārē* : glisser de manière à tomber, s'affaisser, s'écrouler (sens physique et moral). Ancien, classique et usuel. La différence entre les deux verbes consiste en ce que *lābi* peut se dire d'un glissement qui n'est pas suivi de chute : désigner, par exemple, le rampement du serpent, la marche du navire, le vol d'un oiseau, la course d'un astre, la marche insensible des années, tous sens que n'a jamais *lābāre*. Pour la valeur du type en *-ā*, cf., par exemple, *occupāre, ēducāre*. L'alternance *ā/ā* est parallèle à ce qu'on rencontre dans *āducere, dicere* et *ēducāre, dīcāre*. En dehors de ce cas, les emplois se recouvrent souvent. A côté de l'exemple des Ph. 2, 21, 51 cité plus haut, on trouve dans Cic., Mi. 25, 68, *ominis... rei publicae partis aegras et labantes*, etc. Du reste, il a dû se produire des confusions dans les manuscrits. Aucun des deux n'est représenté en roman.

Formes nominales et dérivés : *lābēs, -is f.* : chute; mot formé comme *caēdes*, etc.; conservé dans quelques dialectes italiens, B. W. *lave*; M. L. 4806. Dérivé en *-ēs* d'un thème radical, comme *sēdes*. *Labīna* « place glissante » (Ital.; cf. Isid., Or. 16, 1, 4); cf. *labina*, *lapsum inferens, aquae per uiam alluusiones* (Aug., Ps-Hier, Gloss.), et M. L. 4807; *lābōsus* (Lucil. 109, *iter labosum atque lutosum*, qui n'explique pas, malgré Muller, le passage de *lābēs* « chute » à *lābēs* « tache »). *Lābō-*